

L'Écurie Royale présente le FUN DAY



Dressage Royal

Dressage et combiné

Le 8 et 9 août 2020

À l'Écurie Royale d'Hatley

www.ecurieroyale.com

2640 Chemin Rodgers, Canton d'Hatley, J0B2C0

Tel. : 819-569-0505 ; Cell : 819-432-5322

Courriel : ashley_aguillon@hotmail.com

Comité du concours

Organisateur :	Ashley Coulombe, tél : 819-432-5322
Assistante et Secrétaire :	Veronique Verrier, tél : 819-620-8817
Commissaire :	A déterminé
Juges :	Samedi : Line Joly Dimanche : Chantal Coutu

Inscriptions

Nous recevons les inscriptions par :

- Courrier poste Canada à l'adresse de l'**Écurie Royale**
- En personne à l'**Écurie Royale**

SVP livrer votre inscription ainsi que les documents obligatoires dans une enveloppe scellée. Paiement comptant ou chèques acceptés, veuillez libeller le chèque au nom de l'**Écurie Royale**.

Date limite d'inscription: Jeudi 6 aout 2020

Documents obligatoires :

Coggins

Ouverture du secrétariat :

14 :00 – 17:00 le vendredi

7:00 – 17:00 samedi et dimanche

Frais de concours

25\$ par classe de dressage

60\$ par classe de combiné

50\$ par box par 1 jour, **70\$** pour 2, **90\$** pour 3 jours

8\$ par sac de ripe

10\$ frais de terrain par jour

10\$ par réchauffement par jour

25\$ frais administratifs par cavalier

Horaire de la fin de semaine

❖ Arrivée des cavaliers et des montures le **vendredi après 12:00**

❖ Périodes d'entraînements à l'intérieur de la carrière de compétition

(Coupon d'entrée disponible au coût de 10,00\$ par réchauffement)

- Vendredi 7 août 2020 de 13h00 à 18h00
 - Samedi 8 août 2020 après le concours
- ❖ Le concours combiné est un mini derby avec une reprise de dressage obligatoire.
- ❖ La classe sauterelle : Le parcours comprend entre 12 et 15 efforts dont 30 à 40% sont des sauts fixes sur une distance entre 400m et 800m. La hauteur des sauts de doit pas dépassé 18' (46 cm). La vitesse optimal est de 325m/min. L'épreuve comprend aussi une reprise de dressage de niveau initiation (pas et trot)

Sauterelle	12 a 15 sauts	Entre 400 et 800m	18' (46 cm)
Pre Débutant	12 a 15 sauts	Entre 400 et 800m	2pied (61cm)
Débutant	12 a 15 sauts	Entre 400 et 800m	2'6 (75 cm)
Pré entraînement	14 a 18 sauts	Entre 400 et 1000m	3pied (91cm)

L'écurie Royale possède 1 manège de réchauffement en sable et 2 aires de compétition

Programme de compétition

Samedi le 8 août 2020

Début : 8 :00

Initiation :

Poney / Junior / Amateur – ouvert
Reprise B-C-D

Classe Élevage :

 Licou


 Matériel 4ans

Entraînement :

Poney /Junior /Amateur – Ouvert
Reprise 2-3

Kür :

Entraînement – ouvert

 Assiette de dressage

Niveau 1 :

Poney / Junior / Amateur - ouvert
Reprise 2-3

Niveau 2 et 3

Kür :

Niveau 1 - ouvert

Niveau 2 - ouvert

Niveau 3 - ouvert

Dimanche le 9 août 2020

Début : 8 :00

Combiné Dressage :

Sauterelle (reprise initiation A)

Pré-débutant junior – ouvert

Reprise C

Débutant junior – ouvert

Reprise 2

Pré-entraînement junior – ouvert

Reprise 2

Classe Élevage :

 Licou

 Matériel 4ans

Parcours de saut pour combiné

Sauterelles

Pré-débutant junior - ouvert

Débutant junior - ouvert

Pré-entraînement - ouvert

Règlement de concours

- ❖ Les chiens doivent être en laisse en tout temps.
- ❖ Ce concours est avant tout pour montrer la qualité de nos chevaux et de nos cavaliers en Estrie !

Sourire obligatoire en tout temps 😊

Commanditaires



Nous remercions nos généreux commanditaires !

**Nous remercions aussi tous les cavaliers qui ont choisi de participer à ce
L'AÉRE pour sa précieuse collaboration.**

Les bénévoles pour leur participation, patience et dévouement!

Énoncé de principes Canada Équestre



Le concours hippique Dressage Royale est un concours sanctionné Bronze de Canada Hippique, 308 promenade Legget, bureau 100, Ottawa (Ontario) K2K 1Y6 et est assujetti aux règlements de CH.

Chaque épreuve proposée dans le présent document est assujettie aux règlements et spécifications des règlements en vigueur de CH et sera tenue et jugée conformément au Manuel des règlements de CH.

Tout cheval prenant part à toute épreuve d'un concours peut, lorsqu'il se trouve sur les lieux du concours, être désigné pour subir un test de contrôle antidopage.

Conformément à l'article A801, par son inscription à un concours sanctionné par Canada Hippique, la personne responsable consent à ce que le propriétaire, le locataire, l'entraîneur, le gérant, l'agent, l'instructeur, le meneur ou le cavalier et le cheval soient assujettis aux dispositions des statuts et des règlements de Canada Hippique et à tout règlement supplémentaire établi par le concours. Chaque concurrent, en quelque qualité que ce soit, à un concours sanctionné par Canada Hippique est responsable de bien connaître les statuts et les règlements applicables de Canada Hippique, ainsi que tout règlement supplémentaire établi par le concours, s'il y a lieu. Ne participez pas à ce concours en quelque qualité que ce soit si vous refusez d'être assujetti aux statuts et aux règlements de Canada Hippique et à tout autre règlement établi par le concours.

Canada Hippique (Fédération Équestre Nationale du Canada) encourage le respect des principes de traitement sans cruauté des chevaux dans toutes les activités relevant de sa compétence.

À cet égard, il s'engage à :

Tenir compte en premier lieu et dans toutes ses activités du bien être des chevaux, quelle que soit leur valeur.

- Exiger que les chevaux soient traités avec la bonté, le respect et la compassion qui leur sont dus et ne soient jamais traités avec cruauté.
- Veiller à ce que les propriétaires, les entraîneurs et les participants ou leurs agents prodiguent à leurs chevaux et à ceux qui leur sont confiés pour diverses raisons tous les soins nécessaires durant leur manipulation, leur traitement et leur transport.
- Assurer un bien-être continu aux chevaux en recommandant la tenue d'examen vétérinaires à intervalles réguliers et en conférant avec les professionnels des soins vétérinaires et les officiels des concours dans le but d'atteindre l'application de normes supérieures en matière d'alimentation, de soins de santé, de confort et de sécurité dans le traitement courant prodigué aux chevaux
- Fournir des renseignements à jour sur le Code de pratiques pour les soins et la manipulation des équidés et d'autres initiatives de santé et de bien-être équin.
- Continuer d'appuyer la recherche scientifique relative à la santé et au bien-être équin.
- Exiger des propriétaires, des entraîneurs et des participants qu'ils prennent connaissance et respectent les règlements des organismes dont ils relèvent et les règlements de l'industrie relatifs à tous les concours équestres.
- Etudier, réviser et élaborer les règles et règlements des concours dont l'objet est de protéger le bien-être des chevaux.

La norme d'évaluation d'une conduite ou d'un traitement est établie en fonction de ce qu'une personne possédant les connaissances et l'expérience en compétition et dans les méthodes d'entraînement de chevaux estime être une conduite ou un traitement cruel, abusif ou inhumain.